

La lettre d'information du plan d'accompagnement des établissements agricoles et de leurs personnels

CALENDRIER

- 🌿 **19 et 20 nov. 2019** : Modularisation en lien avec les blocs de compétences (OCC)
- 🌿 **20 (BRE) et 27 (GD EST) nov. 2019** : Chargés d'ingénierie de formation, rôle et activité dans et pour l'établissement
- 🌿 **25 nov. 2019** : Management de projets et coopération - Mayotte (visio)
- 🌿 **27 et 28 nov. 2019** : la fonction commerciale dans les EPLEFPA - Carpentras

Voir tout le calendrier

EDITO

Le plan triennal d'accompagnement à la mise en œuvre de la loi Avenir dans les établissements publics agricoles lancé par la DGER et confié à AgroSup Dijon mobilise depuis plusieurs mois de nombreux acteurs, à tous les niveaux pour s'emparer de la loi et des différentes mesures.

Suivre l'actualité du plan d'accompagnement, bénéficier de partage d'expériences et permettre un même niveau d'informations à tout le monde sont les objectifs de la nouvelle stratégie de communication de l'équipe d'Eduter Ingénierie.

De nouveaux supports de communication sont ainsi développés : des pages dédiées sur le site de Chlorofil, un flash info bimensuel "FormPRO DIRECT" et une lettre d'information mensuelle "FormPRO-la lettre" dont vous découvrez aujourd'hui le 1er numéro.

N'hésitez pas à nous faire part de vos retours sur ces supports.

Sylvie PETITJEAN - EDUTER Ingénierie

QUALITÉ



QualiFormAgri©

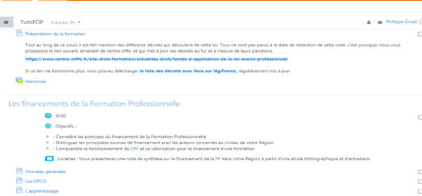
L'AFNOR publie le référentiel

La Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche a retenu pour les EPLEFPA la certification QualiFormAgri, référentiel d'engagements de services, produit d'Afnor certification.

Le référentiel QualiFormAgri est disponible en téléchargement sur le site d'Afnor certification, certificateur accrédité, à l'adresse suivante : <https://certification.afnor.org/services/engagement-de-service-formation-professionnelle-continue-dans-le-secteur-agricole-ref132>

Télécharger
QualiFormAgri

GESTION FINANCIÈRE



Financement de la formation professionnelle

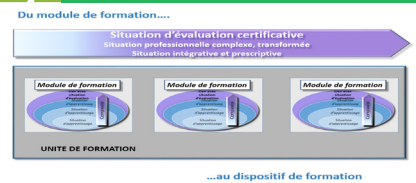
Découvrir et comprendre les impacts de la réforme

La loi "avenir professionnel" de sept. 2018 a profondément modifié la structure du financement de la formation professionnelle avec, comme corollaire, un nouveau découpage du marché de la formation (appels d'offre, CPF monétisé, alternance, marché des TPE et PME) et de nouveaux acteurs (OPCO, France compétences, etc.) Les EPLEFPA, en particulier leurs CFA et CFPPA, sont directement impactés par ce nouveau paysage auquel ils doivent adapter leur offre de formation, voire leur organisation dans son ensemble. 2 parcours de formation entièrement à distance (dispositif Tutofop) sont mis à leur disposition depuis le début de cette année dans le cadre des actions socle du plan d'accompagnement.

Contact : Philippe GRIVET
philippe.grivet@educagri.fr

En savoir plus

INGÉNIERIE DE FORMATION ET PÉDAGOGIE



Modularisation en lien avec les blocs de compétences

Sessions de formations dans 11 régions avant fin 2019

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (article L 6323-6) indique que sont éligibles au Compte Personnel de Formation, les actions sanctionnées par les certifications sanctionnées par les attestations de validation de blocs de compétences. Dans ce contexte, les acteurs des centres de formation des établissements agricoles doivent identifier les contours des blocs compétences et construire leurs dispositifs de formation et d'évaluation en conséquence.

C'est pourquoi, dans le cadre du plan d'accompagnement à la mise en œuvre de la réforme, est proposée une action de formation « Modularisation en lien avec les blocs de compétences ». Elle se déroule en 2 temps : 2 jours en région sur 2019 et 2 jours en inter-régions sur 2020.

Calendrier des sessions en régions :

- Normandie : 1 et 2 oct. 2019
- ARA : 13 et 14 nov. 2019
- PACA : 13 et 14 nov. 2019
- Occitanie : 19 et 20 nov. 2019
- NAQ : 26 et 27 nov. 2019
- Grand Est : 26 et 27 nov. 2019
- CVL & Ile de France : 26 et 27 nov. 2019
- Corse : 11 et 12 déc. 2019
- Bretagne : 12 et 13 déc. 2019

En inter région : début 2020

Contact : Magalie PICHOT
magalie.pichot@agrosupdijon.fr

TOUTE L'INFORMATION SUR LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT EST DÉSORMAIS ACCESSIBLE SUR CHLOROFIL.FR

A VOS AGENDAS

PROCHAINEMENT UNE FORMATION "STRATÉGIE MARKETING"

Par la monétisation du Compte Personnel de Formation (CPF), les individus disposent donc d'un capital formation pour investir dans leurs compétences professionnelles. Pour les organismes de formation cela favorise une logique de résultats et donc de compétences sur un modèle B2C, autrement dit une relation directe avec le consommateur final.

Cela constitue un changement de paradigme. C'est donc, dans ce contexte que s'inscrit la formation « Définir et mettre en œuvre une stratégie marketing en organisme de formation » en s'appuyant sur le contexte de la réforme de la formation professionnelle et sur l'environnement de l'établissement

Menée à Dijon les 3 et 4 juin 2019, cette action sera renouvelée les 27 et 28 novembre 2019 au CFPPA de Carpentras.

Contact : Alexandre GIRARD
alexandre.girard@agrosupdijon.fr

QUALITE - FORMATION À DISTANCE

FORMATION "ACCOMPAGNER UNE ÉQUIPE POUR LA CONCEPTION D'UN PROJET QUALITÉ" : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES.

Cette action intégrée au plan d'accompagnement Qualité propose d'apporter aux organismes de formation de l'enseignement agricole un appui à la mise en conformité de la loi du 5 septembre 2018. Le public cible est prioritairement les animateurs-trices qualités. L'objectif est double : l'acquisition de compétences pour mettre en œuvre la politique qualité de l'organisme de formation et l'appropriation du référentiel Qualité QualiFormAgri. Cette action, entièrement à distance est inscrite au PNF (SAFO 523 026). Le parcours (accès aux contenus de la formation) sera ouvert très prochainement.

Contact : Katell COLLET-THIREAU
katell.collet-thireau@agrosupdijon.fr

PILOTAGE ET MANAGEMENT



Modèle économique et de gestion

*Quelle transformation du business
model des organismes de formation ?*

Dans le cadre des actions du plan d'accompagnement, Agrosup Dijon met en œuvre une action de formation intitulée "Modèle économique et de gestion : quelle transformation du business model des organismes de formation ?" Elle s'appuie sur une approche business model canevan car c'est un outil de pilotage qui amène à se poser les questions les plus pertinentes sur le plan des valeurs et de la vision entrepreneuriale mais également sur le plan pratique en identifiant les moyens et les étapes à mettre en œuvre. C'est également un outil de communication à l'interne et à l'externe pour convaincre, rassurer et faire adhérer.

L'action de formation débutera le 22 novembre 2019 pour s'achever par un séminaire d'ancrage et de partage d'expérience les 19 et 20 décembre 2019 à Dijon.

Contact : Alexandre GIRARD
alexandre.girard@agrosupdijon.fr

En savoir plus

PILOTAGE ET MANAGEMENT



Développer un domaine d'activité au service d'une filière ou d'un territoire

*Une formation/action en région
Occitanie*

Construite avec la personne relai du plan d'accompagnement en Occitanie, cette formation/action a permis aux participants de co-construire en équipe une nouvelle stratégie de développement d'un domaine d'activité à l'échelle régionale en mobilisant des méthodes issues de l'analyse et de l'innovation stratégique.

Conduite en multimodalités pédagogiques (à distance puis en présentiel à Toulouse les 07 et 08 octobre 2019), cette action a mobilisé 13 participants : 8 directeurs de CFPPA et/ou CFAA, 2 Chargés d'ingénierie de formation, 1 responsable de CIBC et 1 animatrice du réseau régional Occit'Agri Formations. Une nouvelle journée sera programmée au cours du 2ème trimestre 2020 pour approfondir le management des projets construits durant cette 1ère formation.

Contact : Thierry Blang
thierry.blang@educagri.fr

En savoir plus



Directeur de la publication :
Thierry LANGOUET - Agrosup Dijon
Rédacteurs :

Alexandre GIRARD, Philippe GRIVET, Thierry BLANG
Sylvie PETITJEAN, Magalie PICHOT,
Katell COLLET-THIREAU



Si vous ne voulez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à :
claire.delaye@agrosupdijon.fr